EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2021
Reçu en préfecture le 15/06/2021
Publié le
ID : 060-216004259-20210610-DEL232021-DE

N° 23/2021

Séance du 10 juin 2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
04/06/2021

Date d'affichage
04/06/2021

L'an deux mil vingt et un, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 4 juin, s'est réuni , au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme CHARTIER Florence ; Mme PAILLARD Elodie ; M. MOREAU Régis

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

M. DELAHAYE Frédéric donne pouvoir à M. RICHARD Emmanuel
M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : Mme VILLEMAINE Véronique ; Mme GAMEIRO Lucie

Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. LECHEVALIER Gilles

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Vu de la prolifération de chats errants sur la commune devenant problématique ;
Vu la proposition du conseil municipal de conventionner avec les 2 associations Colette de la gouttière et Cats in the Air et d'attribuer chacune 1000 € de subvention cette année ;
Vu qu'il a été voter 12 000 € au budget primitif 2021 à l'article 6574 ;
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 pour) :

- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération n°12/2021 concernant l'attribution de subventions aux associations 2021 comme suit :

	Montant
ADU ASS DES USAGERS LIGNE	20.00 €
ASCVA	3920.00 €
ASSOCIATION ALSO	10.00 €
AUTONNE VILLAGES	550.00 €
CLUB DES AINES RURAUX - SOLEIL D'AUTOMNE	300.00 €
COMITE DES FETES	450.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	2 300.00 €
GROUPEMENT DES CHASSEURS	300.00 €
LE PRINTEMPS DES LAVOIRS	150.00 €
LES AMIS DU LIVRE	1 080.00 €
STE PROTECTION FORET COMP	50.00 €
VMEH VISITE MALADES ETS	70.00 €
ASSOCIATION COLETTE DE LA GOUTTIERE chat errant	1000.00 €
ASSOCIATION SAUVEGARDE DE LA TOUR	800.00 €
ASSOCIATION CATS IN THE AIR chat errant	1000.00 €
TOTAL	**12 000.00 €**

Ainsi fait et délibéré le 10/06/2021, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

MAIRIE DE MORIENVAL Oise

Le Maire,

Hubert BRIATTE